

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

Date de convocation :

05 avril 2022

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 10

Pouvoir : 0

Votants : 10

N° 1477/2022

Objet :

**VOTE DU BUDGET
PRINCIPAL 2022**

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

ID : 051-215101395-20220412-1477-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Était absente et excusée Madame : SOURDET Joëlle

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Le Conseil Municipal, après délibération unanime, établit et vote le budget pour l'exercice 2022, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- section investissement : **229 949.00 €**
- section fonctionnement : **508 284.00 €**

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 14 avril 2022.

Pour le Maire,
Par délégation

M. MENISSIER
1^{ère} adjointe

